



PLAN DU GRAND PARC Echelle 1/10000 (PC1)

NOVATIO
STUDIO D'ARCHITECTURE

7, Chemin du Noiron
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tel: 06.22.60.50.44

Phase :

Nomenclature des pieces
ETUDE IMPACT (PC11)

Plan de situation

Plan Grand Parc

Extrait Cadastral

Plan Masse Existant / Projet

Plans et Elévations tentes

Document Graphique

Photographies

Notice

Plan :

E

Dossier :

18N1011

Echelle :

Date : 23/12/2020

Indice	Date	Modifications

Dessin : Benjamin CORBEAU

OPERATION

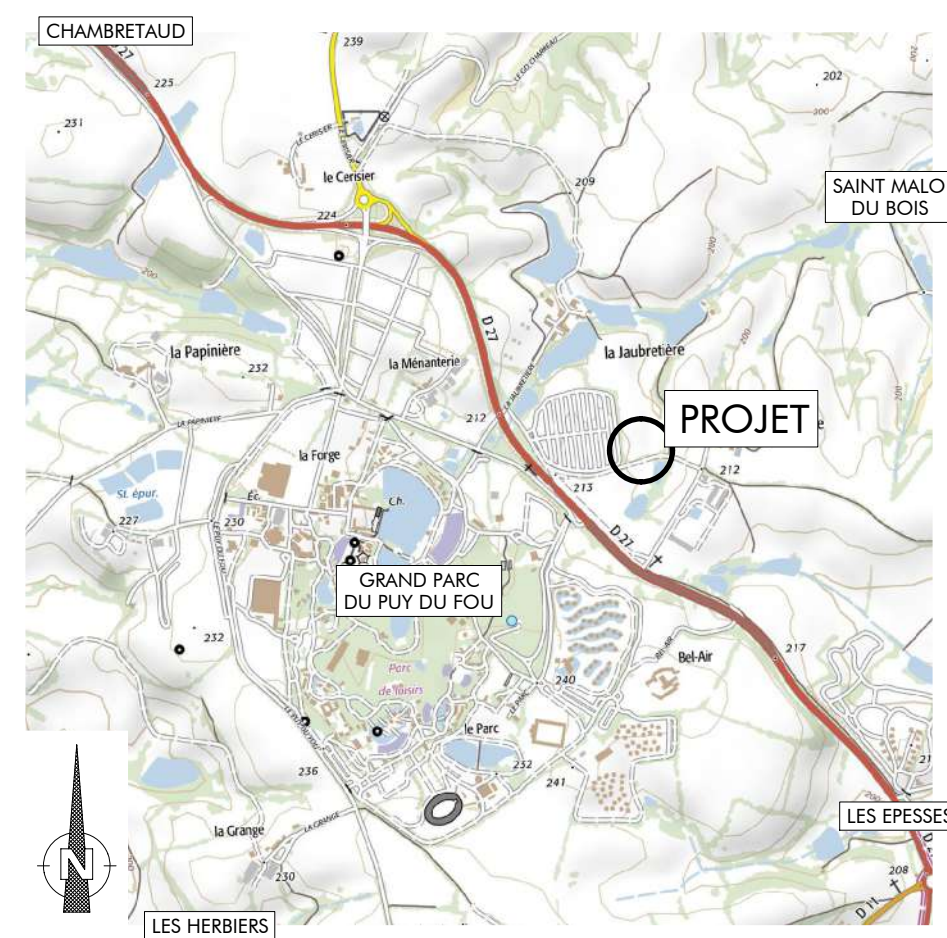
CONSTRUCTION D'UN HEBERGEMENT THEMATISE "La Halte des Ecuyers"

Le Puy du Fou / La Jaubretière
85590 LES EPESSES

MAITRE D'OUVRAGE

SAS GRAND PARC DU PUY DU FOU

Représenté par M. Laurent ALBERT
Le Manoir de Charette - Le Puy du Fou
85590 LES EPESSES



Le Maître d'Oeuvre

Le Maître d'Ouvrage

Nota : 1- Ce document n'a de valeur que pour l'obtention du permis de construire.
2- Avant toute exécution, ce projet devra faire l'objet d'une étude parasismique selon la réglementation en vigueur au 1er Mai 2011 laquelle sera à la charge du Maître d'Ouvrage. Toute adaptation, au vu de cette étude, ne pourra être de la responsabilité de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO, et ne pourra donner lieu à des modifications à titre gracieux.
3- Toute modification d'aspect (formes, couleurs, matériaux,...) ou de changement de destination nécessitera obligatoirement l'accord de l'Architecte de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO et l'établissement, suivant sa décision, d'une demande de permis de construire modificatif et ceci avant la réalisation des travaux.
4- Les altimétries, cotes, réseaux existants et futurs sont donnés à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO. Ils devront faire l'objet de vérifications avant travaux par l'ensemble des entreprises concernées et le Maître d'Ouvrage.

Propriété de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO - Reproduction interdite sans autorisation expresse

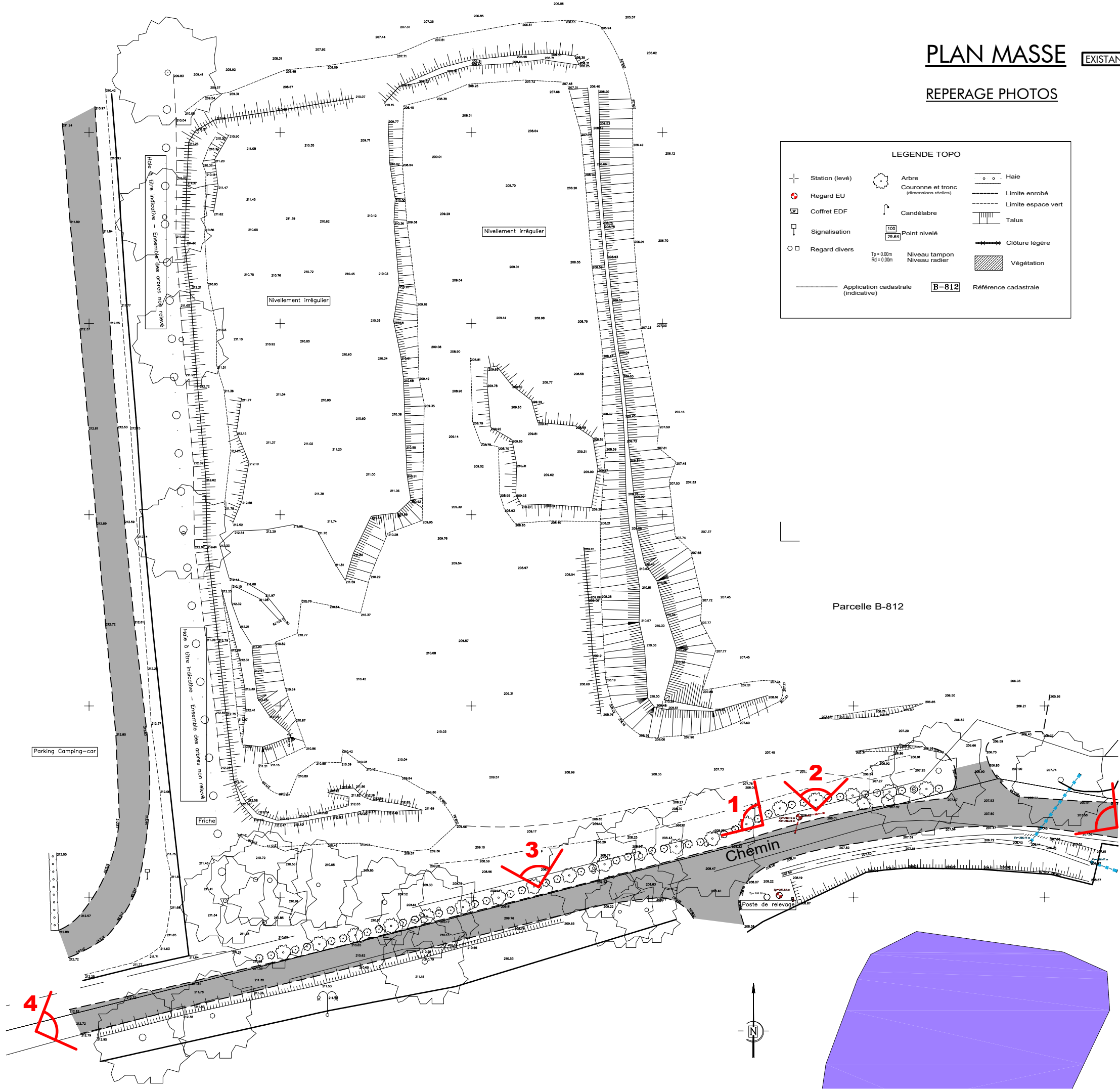
PLAN MASSE

EXISTANT Echelle 1/500

REPERAGE PHOTOS

LEGENDE TOPO

	Station (levé)		Arbre		Haie
	Regard EU		Couronne et tronc (dimensions réelles)		Limite enrobé
	Coffret EDF		Candélabre		Limite espace vert
	Signalisation		Point nivelé		Talus
	Regard divers		Niveau tampon		Clôture légère
			Niveau radier		Végétation
					Référence cadastrale
				Application cadastrale (indicative)	

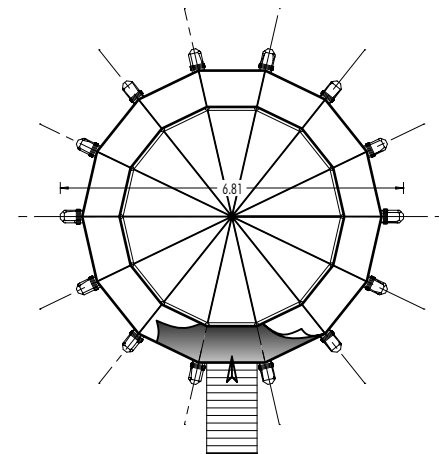


PLAN MASSE

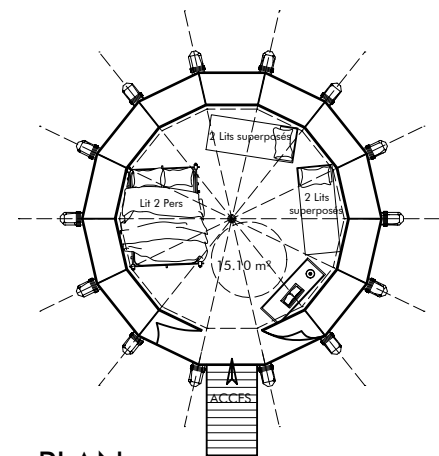
PROJET

Echelle 1/500

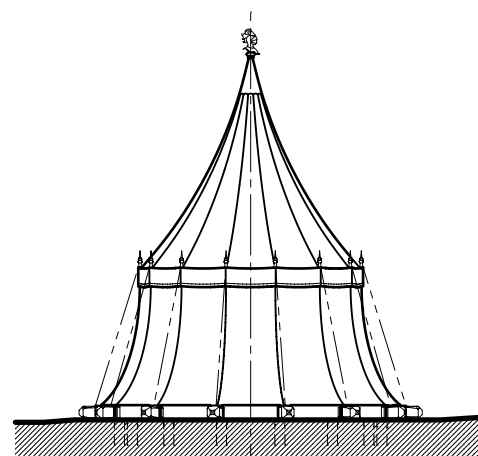




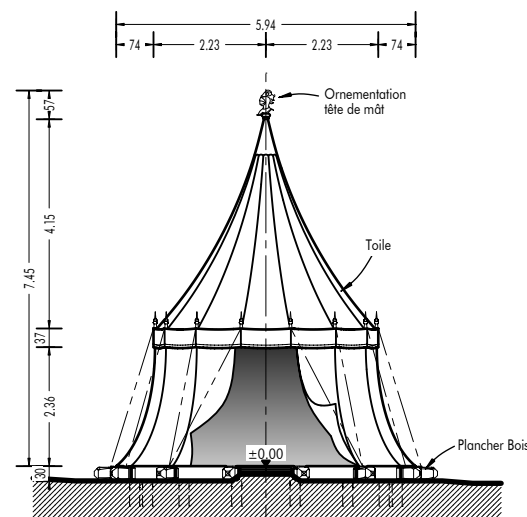
TOITURE



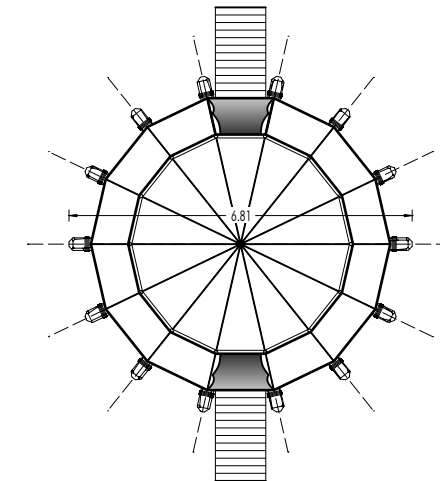
PLAN



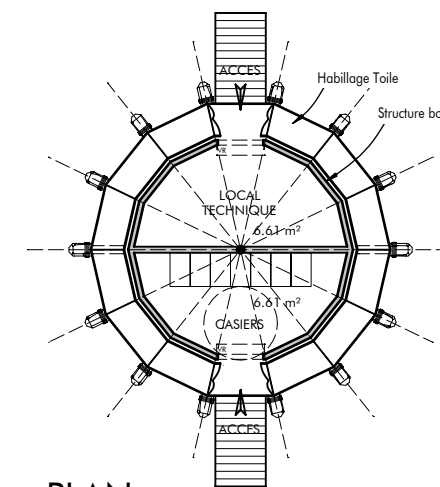
ELEVATION ARRIERE



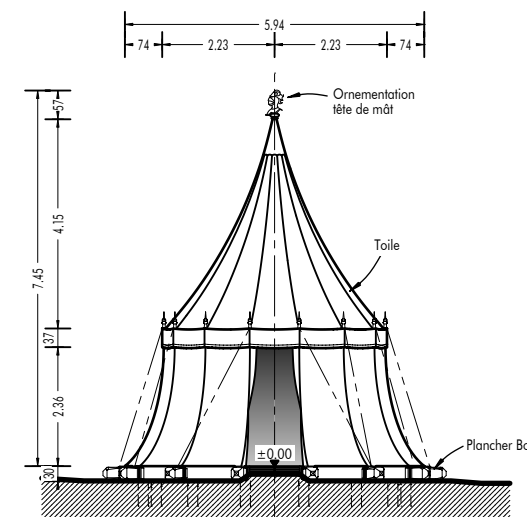
ELEVATION AVANT



TOITURE



PLAN



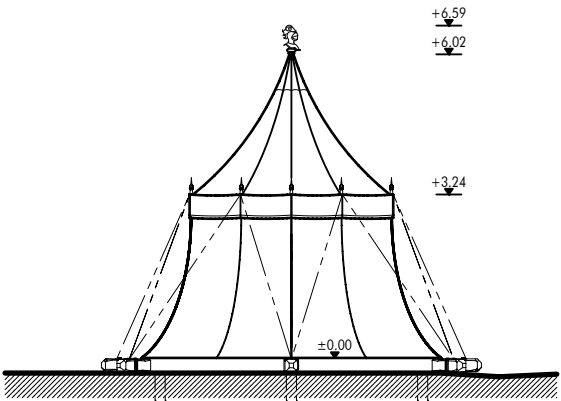
ELEVATION

TENTE "HEBERGEMENT"

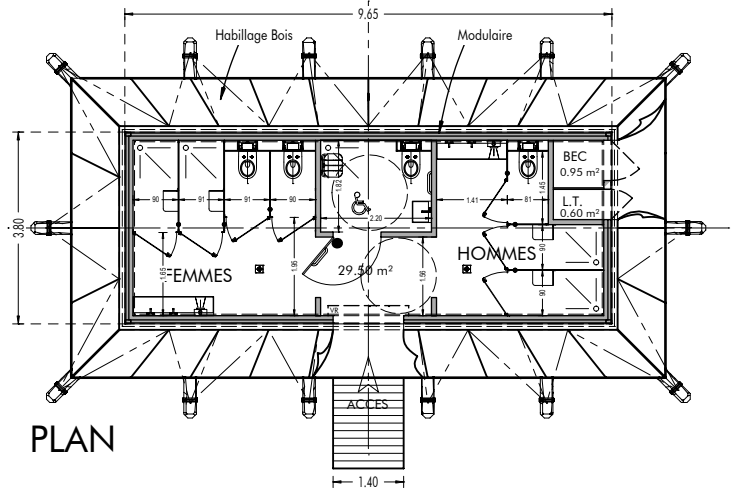
PROJET Echelle 1/150

TENTE "CONSIGNES"

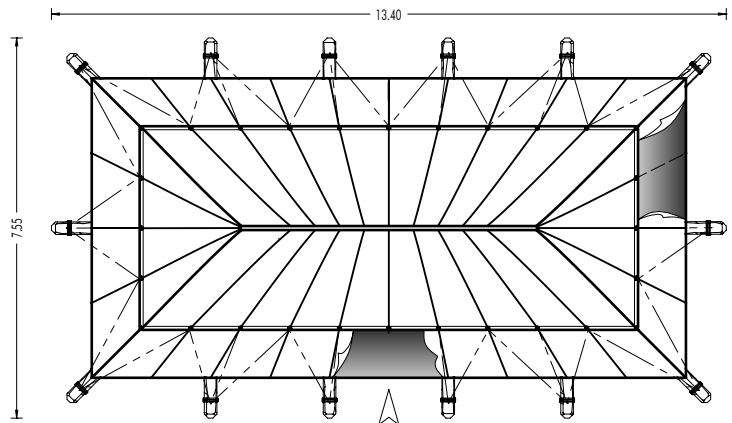
PROJET Echelle 1/150



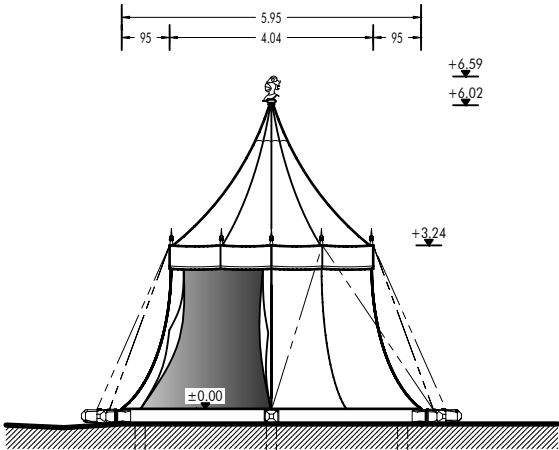
ELEVATION OUEST



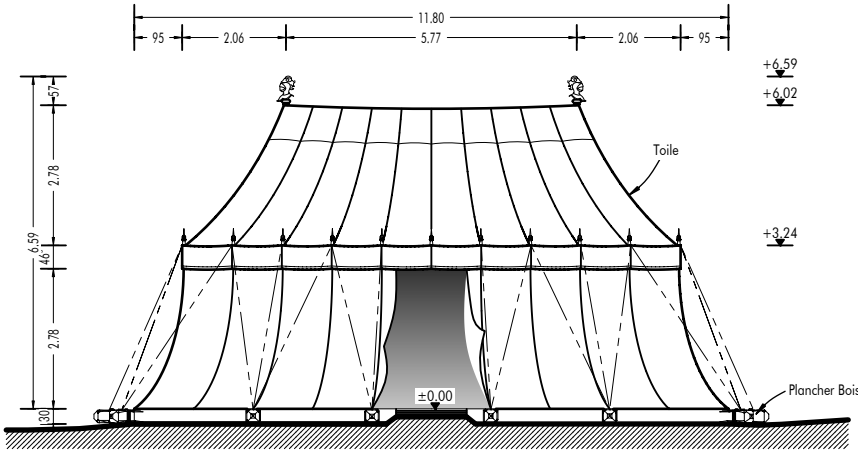
PLAN



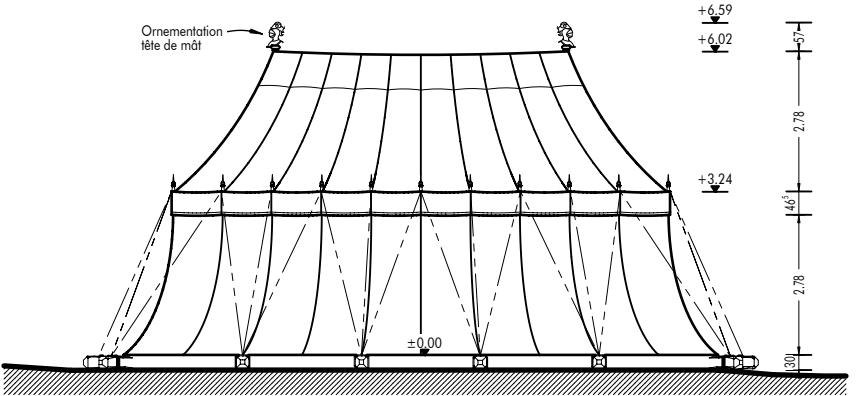
TOITURE



ELEVATION OUEST



ELEVATION NORD



ELEVATION SUD

TENTE "SANITAIRES"

PROJET Echelle 1/150



DOCUMENT GRAPHIQUE EXISTANT (PC6)



DOCUMENT GRAPHIQUE PROJET (PC6)



PHOTOGRAPHIE environnement proche (PC7)



PHOTOGRAPHIE environnement proche (PC7)



PHOTOGRAPHIE environnement lointain (PC8)



PHOTOGRAPHIE environnement lointain (PC8)

PC 4 - NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN ET PRESENTANT LE PROJET

PC 10-1 NOTICE COMPLEMENTAIRE

LOCALISATION

Commune : LES EPESSSES - 85590

Adresse : "Le Puy du Fou" – La Jaubretièrre

Surface du terrain : 222 091 m²

Section : B, parcelle n° 812

PROJET

Le projet consiste en la construction d'un hébergement thématiqué sous forme de tentes, près du parking des Camping Cars, au nord des étangs de la Ganache .

RESEAUX :

Assainissement : sanitaires raccordés sur le réseau existant

Eau potable : sanitaires raccordés sur le réseau existant

Electricité : Sanitaires, Tentes raccordé sur le réseau existant

Téléphone : fibre raccordée sur le réseau existant

PRESENTATION DE L'ETAT INITIAL DU TERRAIN ET SES ABORDS

Le projet se situe juste après le parking des campings cars, au dessus des étangs de la Ganache, aux abords du parc à thème "Le Puy du Fou". Le projet profitera du relief existant pour que les tentes soient entourées de merlons.

PRESENTATION DU PROJET

Le projet consiste en la création d'un hébergement thématiqué sous forme de tentes. Il prévoit un bloc sanitaires et douches, une tente pour les consignes et local technique, et 5 tentes d'hébergement.

Le bloc sanitaire est un modulaire aménagé, inséré dans une grande tente rectangulaire. Les consignes et local technique sont dans une structure bois insérée dans une tente ronde. Les tentes d'hébergement sont de vraies tentes. Tous les locaux sont accessibles PMR hormis le local technique.

- L'implantation, l'organisation, la composition et le volume des constructions nouvelles :

L'ensemble du projet est composé de 6 tentes rondes et d'une grande rectangulaire, posées sur des socles en bois, tel un campement dans une prairie. Des cheminements stabilisés assurent les liaisons entre les tentes et vers le parking.

- Aménagement prévu pour le terrain :

Il y a peu de modification de relief sur l'ensemble du terrain. Les tentes sont installées sur la partie la plus plane, avec un nivellement horizontal sous chaque tente. Un accès piétons vers le parking des campings cars est créé à travers un merlon. Le déblai de terre est utilisé pour la création d'un petit merlon près de la tente n° 4.

- Matériaux et couleurs des constructions :

Le socle des tentes est en bois, l'aspect extérieur des tentes est en toile aux motifs thématiques sur fond rouge et vert.

- Traitement des espaces libres, notamment les plantations :

Les espaces verts existants sont conservés, des massifs et buissons sont plantés aux abords des tentes.

- Organisation et aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement :

Un parking de 9 places (dont 1 PMR) est prévu au projet, l'accès se fait par un chemin à l'est du projet. La voirie permettra l'accès pompiers jusqu'à la tente des sanitaires.